



La compagnie des épices



www.lacompagniedesepices.org

Chères amies, chers amis de La Compagnie des épices,

Les rencontres que nous faisons au gré de nos projets sont foisonnantes.

En une année, nous rencontrons, à nous quatre porteuses et porteur de projets de la compagnie, des bébés, des résidents d'Ehpad, des adultes en formation professionnelle, des étudiants en apprentissage de leur métier, des personnes porteuses de handicap, des aficionados de spectacle et des gens qui poussent la porte d'une salle de spectacle pour la première fois...

Nous construisons des projets avec des crèches, des écoles, des communautés de communes, des villes, des médiathèques, des Ehpad, des théâtres, des structures médico-sociales, des partenaires institutionnels...

Ce foisonnement et cette diversité nous aident à affirmer que notre travail est d'utilité publique. Chaque année nous déplorons, le recul des financements étatiques ou régionaux. Et depuis quelques années maintenant, nous revenons vers vous pour solliciter votre participation via le mécénat à la vie de la compagnie.

Nos projets sont multiples ; notre temps et notre énergie sont mobilisés pour créer de nouveaux projets, pour se doter d'outils de gestion pointue, pour chercher de nouvelles sources de financement. Si nous nous rapprochons d'un équilibre financier, nous n'y sommes pas encore complètement.

Cet équilibre nous permettrait de travailler dans de meilleures conditions (en rémunérant à sa juste valeur le travail administratif par exemple).

Et puis nous avons un projet à moyen terme : **transmettre ce bel outil que nous avons façonné depuis 30 ans.** Pour se faire, nous souhaitons accueillir des projets partagés avec de jeunes artistes pour petit à petit leur donner joyeusement les rênes de ce beau traineau qu'est La compagnie des épices.

Il y a plein de façons de contribuer à la vie de la compagnie : le mécénat financier en est une, mais il y a aussi le mécénat de compétences. Nous aider à la comptabilité, à l'entretien du site, à la création de visuels, à créer du lien avec des structures de votre connaissance... sont aussi des formes de mécénats appréciables.

Nous vous remercions de votre intérêt pour la vie de La compagnie des épices et vous souhaitons une fin d'année fructueuse.

Alain Prioul

Pour La Compagnie des épices



RÉSIDENCE 2026-2027

RÉSIDENCE **De la colère à la joie**

une immersion dans la danse et l'univers du conte

Pour la deuxième année consécutive, la danseuse Elsa Colin et la conteuse Florence Desnouveaux proposeront dans le cadre du dispositif l'Art pour grandir de la Ville de Paris, une nouvelle expérience d'éveil artistique aux tout-petits en crèche. De novembre 2026 à l'été 2027 c'est au sein de la crèche des poissonniers dans le 18ème arrondissement, qu'elles inviteront librement le mouvement, des objets, des sons, des émotions générées par des histoires. Elles viendront stimuler les sens et créer un dialogue poétique entre leurs sensations et le public. Les enfants et les adultes en présence seront ainsi encouragés à participer tout au long du processus afin de peindre ensemble des cartes d'émotions.

Au programme : 12 ateliers • 1 sortie dans un lieu culturel parisien • de la formation pour le personnel de la crèche • 1 temps de restitution pour tous les participants petit·e·s et grand·e·s

EN SOLO, EN DUO OU EN TRIO

voire plus, La compagnie des épices s'approche pas à pas pour reconnaître le lieu, s'en étonner, en sentir les mémoires en présences, visibles ou non, de jour comme de nuit.

Regarder, aborder ceux qui fréquentent le lieu, imaginer qui pourrait venir ou revenir, et trouver la fissure par laquelle les contes et les récits de vie vont se frayer un chemin.

À pas feutrés nous déplaçons l'espace pour déployer l'imaginaire d'un conte ou d'un récit de vie.

Des histoires de tradition orale sont contées en solo ou à plusieurs voix, en résonance avec le lieu où nous nous trouvons.

Corinne Debeaux, Florence Desnouveaux et Alain Prioul aiment investir tous types de lieux :

musées • lieux de patrimoine • quartiers • parcs et jardins • médiathèques...

VISITES OU BALADES CONTÉES 2026-2027





Des ateliers... de la diversité

- Un atelier sur la collaboration avec les acteur·rice·s pour de futurs professionnels du cinéma à l'EICAR
 - Atelier théâtre au Lycée Montaleau
 - Le théâtre dans tous ses états à ESRP FORJA OVE
 - Atelier théâtre aux jardins d'ETAI
 - Atelier jeu face caméra à l'Eponyme
 - L'art de l'oralité à l'ESRP Guinot
 - Jeu face à la caméra
- & préparation au casting, à la Réplique



Bulletin de don exceptionnel
La compagnie des épices

**La
compagnie
des épices**



www.lacompagniedesepices.org

Pour soutenir La compagnie des épices, il vous suffit :

- soit de compléter le bulletin et de faire un virement au compte de l'association

IBAN FR76 1027 8060 4100 0291 2604 013 / BIC CMCIFR2A

- soit d'imprimer le bulletin, de le compléter et de nous l'envoyer par courrier accompagné d'un chèque à l'ordre de La compagnie des épices à l'adresse suivante :

La compagnie des épices - MACVAC - 20 rue Edouard Pailleron - 75019 Paris

Je donne la somme de

☐ 50€ ☐ 100€ ☐ 200€ ☐ 500€ ☐ Autre :

Mes coordonnées

Civilité.....Nom.....Prénom.....

N° et voie.....

Code postal.....Ville.....

Téléphone.....Courriel.....

☐ Je souhaite recevoir la newsletter bimestrielle de La compagnie des épices

ENGAGEZ-VOUS ET DEVEZ MÈNE

de La compagnie des épices

Être mécène de La compagnie des épices, c'est :

ENCOURAGER l'idée que la culture de proximité est un des ferments du lien social.

ADHÉRER à l'idée que nous avons besoin des histoires pour penser notre société, pour partager et confronter nos idées.

FAVORISER l'échange de pratiques comme aide à une démocratie participative.

ENCOURAGER une économie sociale et solidaire qui valorise au mieux le travail et évite de créer de la précarité.

COMMENT DEVENIR MÈNE ?

Règlement de votre don

- Paiement par virement bancaire
- Par chèque - À l'ordre de La compagnie des épices

Envoi de votre bulletin de don

Pour tout don, merci de nous adresser le document complété et signé :

- Par voie postale : La compagnie des épices - MACVAC - 20 rue Edouard Pailleron - 75019 Paris
- Par courriel : lacompaniedesepices@gmail.com

Tout don à La compagnie des épices ouvre droit à une réduction de l'impôt.

- si vous êtes assujetti à l'impôt sur le revenu

66% du montant de votre don sont déductibles de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Si le montant total de vos dons dépasse ce seuil vous pouvez reporter l'excédent pendant 5 ans.

- si vous êtes assujetti à l'impôt sur les sociétés

Vous pouvez déduire 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.

Dès perception de votre don, la Compagnie des épices vous délivrera un reçu fiscal équivalent au montant versé.

NOUS AIDER AUTREMENT...

Apport en compétence : l'expertise comptable, le graphisme et la mise en page, la maintenance d'un site

Être d'ambassadeur.ice.s : Un.e ambassadeur.ice est une personne qui se ferait le messager de nos projets autour d'elle. Elle susciterait l'envie de nous connaître et de nous accompagner auprès de ces cercles amicaux, familiaux, professionnels...Ce rôle d'ambassadeur.ice est aussi un rôle à inventer et à imaginer ensemble.